

Ile de Vassivière  
F-87120 Beaumont-du-Lac  
Tel: +33 (0)5 55 69 27 27  
www.ciapiledevassiviere.com

**Le Château – Résidences de recherche et de création  
11<sup>ème</sup> saison : du 10 avril au 28 juillet 2017**

**Appel à candidatures ouvert à un-e historien-ne de l'art  
pour un travail de recherche sur le parc de sculptures**



Bois de sculpture de l'île de Vassivière  
Gilles Clément, *Prairie Fleurie*, 2014  
Courtesy de l'artiste – Ciap Ile de Vassivière / photo : Noémie Maestre



*Notus Loci*, réhabilitation du Château de Vassivière  
par les architectes Berger&Berger et BuildingBuilding  
photo : Thomas Raynaud

Le Centre international d'art et du paysage de l'île de Vassivière (Haute-Vienne/Creuse) a inauguré fin 2012 un programme de résidences artistiques sur l'île, dans le Château réhabilité par les architectes Berger&Berger et BuildingBuilding. Ce programme reçoit le financement de la Région Nouvelle Aquitaine et du Ministère de la Culture et de la Communication - Drac Nouvelle Aquitaine.

Depuis juin 2013 le Centre d'art adhère au réseau national Arts en résidence:  
<http://artsenresidence.free.fr>

L'histoire singulière du Lac de Vassivière, la force du paysage sur cette île artificielle, la richesse culturelle du plateau de Millevaches et la qualité architecturale de ces nouveaux espaces offrent des conditions exceptionnelles aux artistes et chercheurs désireux de consacrer du temps à la réflexion et à l'expérimentation.

Le Château – Résidences de recherche et de création, programme géré par le Centre d'art de manière complémentaire aux expositions et au Bois de sculptures, a été imaginé pour favoriser l'inspiration et la conception de projets en amont du temps de production et dans une temporalité propre aux changements des climats et des saisons.

**Pour l'appel à projet de la Saison 11, un historien-ne de l'art est invité-e à postuler pour un projet de recherche sur l'histoire des parcs de sculpture en Europe et le renouveau de ce modèle aujourd'hui, en partant de l'exemple du Bois de sculpture de l'île de Vassivière.** Créé en 1983 et aujourd'hui composé d'une soixantaine d'œuvres à ciel ouvert dans l'espace public, le Bois de sculptures reflète les grands mouvements de la sculpture contemporaine. Se côtoient des œuvres monumentales ou discrètes, permanentes ou temporaires comme celles de Gilles Clément, Yona Friedman, Andy Goldsworthy, Koo Jeong A, Victor Man, Olivier Mosset, Hans-Walter Müller, David Nash, Michaël Sailstorfer, Erik Samakh, Oscar Tuazon... Aujourd'hui le Centre d'art souhaite élargir son périmètre en dehors de l'île en commandant des œuvres « hors les rives ». Il réfléchit également à faire évoluer le modèle du parc de sculptures en articulant plus les commandes aux enjeux contemporains d'un territoire rural, notamment via les résidences.

Pour l'été 2017, le Centre d'art prévoit une importante exposition qui permettra de réfléchir à la question de l'art public en milieu rural, grâce à la présentation des œuvres du CNAP (Centre national des arts plastiques) qui seront visibles sur l'île de Vassivière et dans les communes autour du lac. L'exposition dans le Centre d'art se déroulera du 24 juin au 5 novembre et un séminaire à l'automne 2017 nous permettra d'approfondir les enjeux actuels de l'art public.

**La résidence est ouverte à un-e chercheur-se, historien-ne ou théoricien-ne de l'art, critique d'art... pour un projet de recherche sur l'histoire du Bois de sculptures pour une résidence qui se déroulera du lundi 10 avril au vendredi 28 juillet 2017.**

Il sera demandé au résident d'imaginer, en lien avec l'équipe du Centre d'art, des modes d'échanges avec les publics (conférences, lectures, interventions pédagogiques...) ponctuant le temps de résidence.

## Conditions d'accueil

**Logement** : Chaque résident-e est accueillie dans un logement équipé dans le Château de l'île. Il y a trois logements différents avec lits doubles, dont l'un peut accueillir une famille :

Appartement : 67,9 m<sup>2</sup>



Studios 1 et 2 : 30 m<sup>2</sup> et 28,2 m<sup>2</sup>



Chaque logement comprend une cuisine équipée et une salle de bain/toilettes. Draps, linge de bain et vaisselle sont fournis. Les logements sont chauffés par géothermie. Un espace buanderie commun aux résidents permet de faire des lessives sur place.

**Espaces de travail** : les résidents se partagent des espaces de travail répartis de manière ouverte sur 192 m<sup>2</sup> et sur plusieurs niveaux dans le Château, chauffés et équipés internet et téléphone. Pensé par les architectes comme un lieu de recherche et d'inspiration plutôt que comme un atelier de pratique, l'espace de travail n'est pas équipé de matériel audiovisuel ni d'outils techniques. Dans la mesure de son temps disponible, le régisseur du Centre d'art pourra apporter une aide technique aux résidents.



Notus Loci, réhabilitation du Château de Vassivière, par Berger&Berger et BuildingBuilding. © Guillaume Ziccarelli



Notus Loci, réhabilitation du Château de Vassivière, par Berger&Berger et BuildingBuilding. © Thomas Raynaud

**Honoraires de résidence** : chaque résident-e reçoit des honoraires de 500 € net par mois pour subvenir à ses besoins. Sa présence sur les lieux n'est pas exigée pendant toute la période de résidence cependant, cette somme ne pourra être versée intégralement au résident qu'à condition qu'il soit présent, de manière continue ou non, pour au moins la moitié du temps de la résidence.

En complément le Centre d'art défraie à chaque résident-e le déplacement depuis son lieu de vie jusqu'à l'île de Vassivière à hauteur de 300 € aller-retour.

**Accompagnement des résidents** : le Centre d'art facilite les recherches et rencontres des résidents sur le territoire. Il les accompagne par un soutien intellectuel et logistique, à travers les compétences de son équipe et le matériel dont il dispose. En complément le Centre d'art pourra apporter une aide de production de 500 € maximum par projet utilisable d'ici la fin de la résidence pour financer le projet pour lequel le/la chercheur-se a été retenu-e.

**Accès** : les candidat-e-s ne devront pas craindre l'isolement.

Gare la plus proche (13 km) : Eymoutiers-Vassivière. Aéroport : Limoges (70 km).

L'île de Vassivière (70 ha) est située sur un lac artificiel de 1000 ha, à 700 m d'altitude sur le Plateau de Millevaches en Limousin, au confluent des départements de la Haute-Vienne et de la Creuse, sur la commune de Beaumont-du-Lac, à 60 km de Limoges.

**Déplacements** : il est fortement conseillé aux résidents de posséder un permis de conduire. Le Centre d'art met à disposition des résident-e-s un véhicule qu'ils doivent partager avec l'équipe du Centre d'art, ainsi qu'un forfait limité à 1 plein par mois pour les frais de carburant.

## Pour postuler à la résidence

**Date limite d'envoi des candidatures : dimanche 19 mars 2017 inclus.**

### Conditions d'éligibilité

Le programme de résidences est ouvert aux chercheurs-ses de nationalité française ou étrangère, sans limite d'âge et justifiant d'un régime fiscal. Il est recommandé aux candidat-e-s de posséder leur permis de conduire.

### Dossiers de candidature

Les candidatures sont à adresser (en français ou en anglais) uniquement par mail à l'adresse : [residences@ciapiledevassiviere.com](mailto:residences@ciapiledevassiviere.com)

Le mail aura pour objet: « Résidence parc de sculptures ».

Les dossiers devront comporter seulement 3 pièces jointes en format pdf (poids maximum de l'ensemble : 10 Mo) :

- 1 dossier représentatif du travail général du candidat-e en pdf.
- 1 biographie (CV) en pdf, listant diplômes, publications, résidences, bourses, etc, comprenant les coordonnées complètes du candidat-e (adresse, mail, téléphone), date et lieu de naissance, lieu de vie actuel et statut de travail (numéro de Siret, Maison des artistes ou Agessa).
- 1 note d'intention du projet proposé pour la résidence (1 page A4 maximum), en pdf.

## Processus de sélection

Les candidat-e-s seront choisi-e-s sur la base de la pertinence de leur projet.

Suite à une phase de présélection à compter du lundi 20 mars, le/la candidat-e présélectionné-e sera prévenu-e à compter du jeudi 23 mars par mail et invité-e à présenter par téléphone son projet devant un jury qui se tiendra le lundi 27 mars.

Le jury sera composé de représentants du Centre d'art, des partenaires financiers du Centre d'art (Drac Nouvelle Aquitaine, Région Nouvelle Aquitaine) ainsi que de professionnels extérieurs. Suite au jury, le/la candidat-e retenu-e sera prévenu-e immédiatement. Les autres candidat-e-s seront prévenu-e-s par email à partir du 27 mars.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous rendre sur le site : [http://www.ciapiledevassiviere.com/fr/residence\\_artiste.aspx](http://www.ciapiledevassiviere.com/fr/residence_artiste.aspx) ou contacter Lucie You, chargée des résidences, à l'adresse [residences@ciapiledevassiviere.com](mailto:residences@ciapiledevassiviere.com) ou au 05.55.69.27.27

Le Centre international d'art et du paysage est une association recevant le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et du ministère de la Culture et de la Communication - Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle Aquitaine. Il est membre de d.c.a Association française de développement des Centres d'art, de Arts en résidence – Réseau national et de CINQ,25 réseau d'art contemporain en limousin.

